



## Projet d'éléments de langage

\*\*\*\*\*

### Présentation du Programme Pays sur le Gabon (UNICEF)

**SON EXCELLENCE MICHEL XAVIER BIANG,  
REPRÉSENTANT PERMANENT**

**–New York, du 6 au 9 septembre 2022–**

**Monsieur le President,**

1. Je vous félicite pour l'excellente conduite de nos travaux et je me réjouis de notre coopération exemplaire avec l'UNICEF qui s'est renforcée au fil des années. Je tiens particulièrement à saluer la qualité de l'équipe-pays de l'UNICEF dont la disponibilité est remarquable lors des différentes sollicitations du Gabon, notamment concernant la question fondamentale de la promotion et de la protection des droits, de l'épanouissement et du bien-être de l'enfant.
2. A ce jour, nous pouvons considérer que tout au long du partenariat unissant le Gouvernement gabonais à l'UNICEF, nous avons effectué des progrès considérables dans divers domaines liés à la promotion et à la protection des droits des enfants. Nous pouvons citer parmi les acquis : **la création du mécanisme national de prévention et d'intervention rapide contre les violences faites aux enfants en milieu scolaire ; la mise en place d'un numéro vert gratuit pour signaler des cas de violences faites aux enfants et de violences sexuelles et autres formes de violences basées sur le genre (VBG) ; la promulgation du Code de l'Enfant ; la création des sous-comités consacrés aux droits de l'enfant au sein des deux chambres du parlement et récemment l'organisation de l'atelier de validation technique de la Stratégie nationale de la protection de l'enfant pour la période 2022-2026.**
3. Nous nous réjouissons du fait que ce programme pays donne un aperçu de la contribution de l'UNICEF sur le terrain. Cela nous permet de mesurer

l'adéquation entre les résultats et les objectifs fixés, l'utilisation des ressources allouées au programme et de faire ainsi le bilan de nos acquis.

4. Ce projet de Programme Pays couvrant la période 2023-2027 a été développé par les partenaires d'exécution nationaux et l'équipe pays UNICEF en conformité avec l'Accord de Base régissant la coopération entre le Gouvernement et l'UNICEF.
5. Cette collaboration a permis d'assurer son alignement sur les priorités nationales du Gabon énoncées dans le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE), le Plan de Relance Économique et le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT); tout en se conformant aux feuilles de route internationales et sur le plan stratégique de l'UNICEF.
6. Ainsi, nous formulons le vœu de continuer à bénéficier, dans le cadre de ce nouvel échéancier, de l'appui multiforme de l'UNICEF non seulement, pour le plaidoyer auprès des partenaires au développement mais également, de son appui technique et logistique sur tous les projets en cours. Une fois de plus, nous nous réjouissons de la coopération fructueuse que nous avons entretenue jusqu'ici avec l'UNICEF et surtout des perspectives qui se feront au gré des possibilités.
7. **Monsieur le Président**, s'il est vrai, qu'à travers les cadres précédents, nous avons fait ensemble un chemin fort appréciable, il sied de reconnaître qu'il reste encore des défis à relever et des cibles à atteindre pour être en phase avec le projet du Président de la République, Chef de l'Etat, **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA**, qui fait de la protection des droits des enfants une des priorités de notre politique de développement national mais également avec les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés au début de notre partenariat étroitement liés à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).
8. Parmi les défis à relever figure le fait que le Gabon soit un pays en développement à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, ce qui le prive d'accès à de nombreux guichets de financement internationaux. En outre, l'économie de mon pays est particulièrement dépendante des produits de rente et a subi, au cours de ces dernières années, les conséquences de leur fluctuation.
9. Ces difficultés se sont vues récemment amplifiées par la crise sanitaire mondiale due à la pandémie de Covid19 et l'inflation des coûts des denrées alimentaires dont les conséquences dévastatrices se font clairement ressentir sur le plan socio-économique.

10. Ces difficultés réduisent notre capacité à continuer à investir massivement dans la protection des droits de l'enfant, en particulier, et dans les ODD, en général.
11. En définitive, le Gouvernement gabonais a fait part de sa parfaite satisfaction en ce qui concerne la qualité du document de Programme Pays soumis à adoption pour le prochain cycle de coopération et reconnaît le caractère inclusif du processus d'élaboration dudit document.
12. Nous espérons par ailleurs que, la composante transversale du programme assurera une mise en œuvre effective, inclusive et cohérente, fondée sur une approche intégrant les principes fondamentaux des droits humains, d'égalité des sexes, d'équité et de durabilité. Il est en effet, nécessaire que la mise en œuvre de ce programme se fasse à travers une coordination transectorielle qui devait nous aider à mieux préparer les situations urgentes et renforcer notre résilience.
13. Pour terminer, je réitère au nom de mon pays notre engagement à travailler en étroite collaboration avec l'UNICEF, confirme son adhésion au document de Programme pays proposé et je recommande son adoption lors de cette session.

**Je vous remercie.**